

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0014262

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4557 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MEHDAOUI KARIM

Date de naissance : 15. Sept. 1959

Adresse : Apt 13 Res. Al Fajr Hay Al Qods ternoissi CASA

Tél. : Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Gonalg

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/11/18	18	1	1000	

04/11/92 C18 400,00
09/92 CRD 300,00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
SERVICE RADIOLOGIE HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBA INPE : 090053272 279, Bd. Chefchaouen Ain Seba	24/10/22	IRM du Genou	2000DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

Casablanca, le 04/10/2011

Dr Abdellah Kani

Age 26 ans

ATD 2.

Smu par l'apoth
Sous M

Symptome ph
+ l'arrête d'un échelon

Antécédent de fracture
Antécédent de fracture
Antécédent de fracture

VS Rm

PH
SERVICE RADIOLOGIE
HÔPITAL PRIVE DE CASABLANCA
AIN SEBAA

279 Bd. Chefchaouen
N°PE : 090063272

279, Bd. Chefchaouen Ain Sebaa - Casablanca
Tél. : 05 22 68 00 00 - Fax : 05 22 55 00 00
E-mail : direction@hpc.ma
Site web : www.hpc.ma

HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA



090063272

CASABLANCA Le : 04-10-2022

Facture N° 25722/22

A. Identification

N° Dossier : HPC22J04101758

N° Identifiant : 082732/22

Nom & Prénom : M. MEHDAOUI KARIM

C.I.N : B623361

Adresse : AIN SEBAA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation :

N° Prise en charge :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 04-10-2022

Date Sortie : 04-10-2022

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Lui même

Nom prénom :

Médecin traitant : DR . ANESTHESISTE REANIMATEUR

Traitement : Urgence

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
PRESTATIONS						
1	CONSULTATION		400,00			400,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE : 400,00						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES : 0,00						
Arrêté la présente facture à la somme de :				TOTAL GENERAL		400,00

QUATRE CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Service Reception et Admission
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA
AIN SEBAA
INPE : 090063272
279 Bd. Chefchaouni Ain Sebaâ



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

04/10/2022

PATIENT : MEHDAOUI KARIM
PRESCRIPTEUR: TAZI MOHAMMED

IRM DU GENOU GAUCHE

INDICATION : 63 ans, suivis pour la goutte. Gonalgie gauche, masse fémoro-fibulaire.

TECHNIQUE :

Séquences sagittale T1.

Séquence DP Fat Sat dans les trois plans.

Séquences sagittale ligament et axiale ménisque.

Séquences sagittales cube 3D.

Séquences sagittale T1 FAT SAT sans injection puis injection FAT SAT dans les trois plans.

RESULTATS :

Présence au niveau des parties molles superficielles latérales du genou d'une formation kystique, multiloculée, et multicloisonné par endroit, à paroi et cloisons fines, discrètement rehaussée en périphérie, et mesurant 43,5 x 31mm sur 62mm de hauteur. Elle se développe de part et d'autre du ligament collatéral médian qui est d'épaisseur et de signal normal et paraît communiquer avec la bourse du tendon du semi-membraneux qui est modérément distendue.

Gonarthrose fémoro-tibiale et fémoro-patellaire associant, pincement des interlignes articulaires, multiples ostéophytes marginaux et un aspect aminci du cartilage d'encroutement fémoral, tibial et patellaire.

Epanchement articulaire de faible abondance.

Le ligament croisé postérieur est d'aspect détendu, en hypersignal modéré, sans discontinuité franche de ses fibres tendineuses.

LCA d'aspect et de signal normal.

Les ligaments latéraux sont d'épaisseur et de signal normal.

Hypersignal horizontal du segment moyen et de la corne postérieure du ménisque interne sans communication franche visible avec les surfaces articulaires classée STOLLER 2 sur extrusion méniscale.

Intégrité du ménisque externe.

Tendons quadricipital et patellaire d'aspect et de signal normal.

Patella en place sans particularité.

SERVICE RADILOGIE
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA
AIN SEBAA
INPE: 090063272
279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaâ



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار البيضاء عين السبع

04/10/2022

PATIENT : MEHDAOUI KARIM
PRESCRIPTEUR: TAZI MOHAMMED

IRM DU GENOU GAUCHE (SUITE)

CONCLUSION :

Lésion kystique latérale pouvant traduire une bursopathie du LCM. Une extension latérale d'un kyste poplitée reste moins probable.

Gonarthrose fémoro-tibiale et fémoro-patellaire.

Extrusion du ménisque interne avec lésion STOLLER 2 de la CP.

LCP d'aspect détendu et en hypersignal. Lésion partielle ?

A corréler au contexte au reste du bilan.

Merci de votre confiance.
SERVICE DE RADIOLOGIE
HÔPITAL PRIVE DE CASABLANCA
ANSEBA
INPE 0900033333
DR BELARBES*
279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaâ

HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA



090063272

CASABLANCA Le : 04-10-2022

page 1/1

Facture N° 25727/22

A. Identification

N° Dossier : HPC22J04105240

N° Identifiant : 082732/22

Nom & Prénom : M. MEHDAOUI KARIM

C.I.N : B623361

Adresse : AIN SEBAA

Médecin traitant : DR . TAZI MOHAMMED

C. Débiteur

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 04-10-2022

Date Sortie : 04-10-2022

Traitement :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
1	IRM DU GENOU		2 000,00			2 000,00
						Total Rubrique : 2 000,00
						2 000,00
						0,00
						TOTAL GENERAL 2 000,00

Arrêté la présente facture à la somme de :

DEUX MILLE DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

*SERVICE RADIOLOGIE
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA
AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Chefchaouni Ain Sebaâ*